

Archers de Bois-Colombes • septembre 2009 • n°34

Calendrier

- Dimanche 4 octobre de 14h à 18h passages de flèches courtes
- Samedi 10 octobre: pas de cours (tennis de table)
- 10 & 11 octobre : concours salle de Sannois (archers compétiteurs contactez Sébastien)
- 17 & 18 octobre: concours salle de Maisons-Laffitte
- Samedi 24 octobre: pas de cours (tennis de table)
- Samedi 7 novembre: pas de cours (tennis de table)
- 7 & 8 novembre: concours salle de Suresnes
- Dimanche 8 novembre de 14h à 18h passages de flèches courtes
- 14 & 15 novembre : concours salle de Rueil
- 21 & 22 novembre: concours salle de Chatillon
- Samedi 28 novembre: pas de cours (tennis de table)
- 5 & 6 décembre : concours salle de Chaville
- Dimanche 6 décembre de 14h à 18h passages de flèches courtes

Tarifs

Si vous habitez Bois-Colombes:

11-18 ans : 135 euros adulte: 160 euros

Si vous n'habitez pas Bois-Colombes:

11-18 ans : 177 euros adulte: 212 euros





Inscription

Éléments nécessaires pour votre inscription ou réinscription:

- Fiche d'inscription complétée
- règlement à l'ordre de BCS (un ou trois chèques)
- · certificat médical datant de moins de trois mois.
- deux photos format identité.

lundi	compétition	Alain - Gérard	20h30 - 21h30
	confirmés	tir libre	21h30 - 22h30
mardi	débutants	Xavier	19h00 - 20h30
	confirmés	tir libre	20h30 - 22h30
vendredi	intermédiaires	Sébastien	20h00 - 21h30
	confirmés	tir libre	21h30 - 22h30
samedi	intermédiaires	Claudine	16h30 - 17h30
	débutants	Sophie	17h30 - 19h00
dimanche	intermédiaires	Gérard	9h00 - 10h30
	débutants	Gérard	10h30 - 12h

Horaires et affectations des cours

Passage de flèches

Résultats du 13 septembre 2009:

Flèche blanche : Johan Blanot (140 points)

Flèche noire: Maxence Regouby (146 points)

Thibault Rolland (156 points)

Flèche rouge: Valérie Andreose (142 points)

Théresa Molho (140 points)

Flèche jaune : Patrick Seiler (144 points) Christian Orbinot (145 points)

Flèche de bronze:

Philippe Trippenbach (322 points) Christian Orbinot (326 points)

Matériel

Le club prête les arcs, les viseurs et les stabilisateurs. Un arc ou un viseur peut convenir à plusieurs archers et donc être utilisé par plusieurs personnes selon les cours. Si vous constatez quelque chose d'anormal sur l'état de l'arc que vous utilisez, merci de le signaler sans tarder.

Chaque archer doit apporter son matériel personnel à chaque séance : 6 flèches identiques en bon état, une palette, une dragonne, un protège-bras, un carquois, un élastique d'échauffement.

La dragonne doit être réglée : pas trop serrée pour ne pas bloquer l'arc dans la main, mais suffisamment ajustée pour retenir l'arc au moment de la libération de la corde.

Les flèches doivent être assez longues pour ne pas risquer de tomber du repose-flèche à pleine allonge, pas trop longues pour ne pas nuire à leur précision. Veillez à recoller les plumes et à renouveler les encoches cassées (vous trouverez les petits accessoires en archerie ou en magasin de sport).

Le club fournit aux archers débutants un «kit» qui comprend ce matériel personnel: nous le vendons à prix coûtant: 38 euros. Une fois que vous avez acquis ce kit, vous devez vérifier, entretenir et compléter ou renouveler ce matériel vous-mêmes (bien entendu vous pouvez compter sur nos conseils et sur notre aide).

Il n'est pas nécessaire d'acheter un arc dès les premiers mois : les arcs du club sont en bon état, et de qualité suffisante pour la première saison, parfois même au-delà, cela dépend de votre progression. Si toutefois vous souhaitez acquérir un arc, n'hésitez pas à demander conseil auparavant.

ADRESSES UTILES

• Le site du club : www.archersbcs.com : dates, informations, horaires...

mail : tiralarcbcs@freesurf.fr claudine.lefustec@wanadoo.fr newsletter :

www.ffta.fr FFTA:

• Département : http://www.tiralarc92.com Région : http://tiralarcidf.com

LECTURES - FORUMS

• Site intéressant : http://www.letiralarc.fr/

• Exercices :

http://fondamentaux.tir.arc.site.voila.fr/ • Blog (confirmés): http://arc-fleches-carquois.over-blog.com/

http://integralsport.com/ • Forum :

Rédaction : C. Deslandres